

Délibération du conseil municipal du 21 mars 2026

L'an deux mil vingt six le 21 mars à 11h00 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie. Monsieur CAHAGNE Dominique Maire a ouvert la séance et procédé à l'appel des conseillers municipaux élus le 15 mars dernier. Il a nommé Jean-Claude LEBEL le plus âgé de tous, président de séance, et lui a laissé la parole afin de procéder à l'élection du maire. Les assesseurs nommés étaient : JACQUES Valérie et METOT Fabrice.

Présents : Mesdames BOUXIN Christine, JACQUES Valérie, LETAILLEUR Catherine, STALIN Samya, FERET Béatrice, Messieurs CAHAGNE Dominique, BRIDONNEAU Alain, LEBEL Jean-Claude, HALLER Dylan, METOT Fabrice, FOURE Cyrille.

DÉLÉGATIONS DE FONCTIONS ET DE SIGNATURES

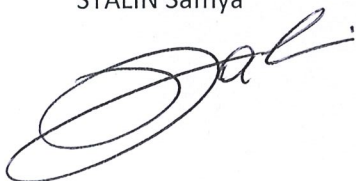
En vertu de leur fonction le maire et les adjoints seront amenés à signer des documents. Ci-dessous un spécimen de leur signature respective, devis, actes d'état civil, et délibérations.

Le maire sera ordonnateur d'un point de vue budgétaire et sera amené à signer tout document tels que décisions modificatives, compte financier unique, et budget primitif.

Maire : Dominique CAHAGNE	
1er adjoint : Cyrille FOURE	
2 ^{ème} adjoint : Béatrice FERET	
3 ^{ème} adjoint : Jean-Claude LEBEL	

Fait à Ménesqueville, le 21 mars 2026

Secrétaire de Séance
STALIN Samya



Le Maire,
Dominique CAHAGNE

